



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Fédération Syndicale Unitaire

Section régionale Midi-Pyrénées

snetap@snetap-fsu.fr

Communiqué

La section régionale SNETAP-FSU, réunie ce jour en congrès à Montauban, condamne tant le principe que les modalités des interventions policières au sein des établissements scolaires (telles qu'elles ont pu être mises en place notamment dans l'établissement public local d'enseignement et de formation agricole d'Albi-Fonlabour le lundi 21 mai 2012) et tient à en souligner le caractère inefficace et générateur de suspicion et de défiance entre agents et usagers.

Ces interventions ne peuvent être justifiées que par l'existence d'infractions graves et lorsqu'il est impossible d'y mettre fin par l'interpellation des auteurs à l'extérieur de l'enceinte scolaire. Au cas où elles s'avèreraient indispensables, elles doivent être prévues et le cas échéant préparées en amont en concertation avec toute l'équipe éducative afin d'en limiter les conséquences traumatisantes chez les jeunes et doivent être mises en place sous l'autorité du DRAAF.

Enfin, la section régionale SNETAP-FSU de Midi-Pyrénées tient à insister sur le caractère indispensable de la pédagogie et des politiques de prévention dans la lutte contre les conduites à risques et exige de l'administration la mise en place de moyens supplémentaires pérennes, notamment en personnel infirmier et de vie scolaire, permettant aux équipes éducatives de développer ces actions de prévention vers les jeunes.

Montauban, le 14 juin 2012